

COMMUNIQUÉ



English Parents'
Committee Association



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec



Mouvement
L'école ensemble
#ecoleensemble

Les acteurs du réseau public d'éducation demandent au ministre Roberge de surseoir à l'adoption du projet de loi n° 40

Montréal, le 26 novembre 2019 – Plus d'une dizaine de groupes d'acteurs du monde de l'éducation ont demandé aujourd'hui au ministre Jean-François Roberge de surseoir à l'adoption du projet de loi n° 40 et d'inviter la population du Québec à une large réflexion sur l'avenir de l'école publique.

Citations

« Le projet de loi n° 40 propose un modèle de gouvernance qui est complexe, déroutant, compliqué et difficile à mettre en œuvre. De plus, il limite les droits constitutionnels de la minorité linguistique anglophone de contrôler et gérer notre système scolaire. »

Dan Lamoureux, président de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec

« Le projet de loi n° 40 et son éventuelle adoption sous bâillon montrent encore une fois le déficit démocratique dans les décisions du gouvernement visant l'éducation. On constate son habitude de prendre des décisions sans consulter la population ni obtenir un consensus social. Nous ne pouvons plus laisser les pouvoirs politiques et administratifs décider seuls de l'avenir de notre société. À nous d'occuper l'espace décisionnel qui nous revient ! »

Suzanne-G. Chartrand, porte-parole du collectif Debout pour l'école!

« Le projet de loi n° 40 dévalorise la profession enseignante et nie l'expertise des profs. Vous devez le retirer Monsieur le Ministre. »

Nathalie Morel, vice-présidente à la vie professionnelle, Fédération autonome de l'enseignement (FAE)

« Le projet de loi n° 40 est un mirage. Il y a une perte réelle d'influence des parents et de leur participation dans l'organisation. »

Marc Étienne Deslauriers, président du Comité de parents de la CSDM

« Une adoption sous bâillon signifierait une imposition autoritaire de ce rouleau compresseur législatif, organisationnel et anti-démocratique. Le milieu de l'éducation a besoin d'amour, de mobilisation et de large adhésion, pas d'une nouvelle démonstration de force et de chamboulements précipités. »

Je protège mon école publique

« Le projet de loi n° 40 ouvre la porte à toutes sortes de regroupements de services par des partenariats, notamment avec le secteur privé. Ça risque de désorganiser le secteur scolaire et de créer d'importantes disparités entre les régions. Ce sont des changements majeurs, et cela impose qu'on prenne le temps de bien analyser les conséquences sur la qualité des services de même que sur les emplois, en particulier pour le personnel de soutien scolaire. »

Jacques Létourneau, président de la CSN

« Nous croyons que la lutte à la ségrégation scolaire devrait être l'enjeu principal du gouvernement du Québec. Est-ce que l'important projet de loi n° 40 est utile à ce combat? Non. Est-ce qu'au contraire, le projet de loi n° 40 pourrait amplifier l'iniquité de notre système scolaire? C'est très probable. »

Mouvement L'école ensemble

« Tout ce brassage de structures s'apparente à la dernière réforme du réseau de la santé qui est un véritable désastre. Le projet de loi n° 40 ne répond à aucune des urgences ni à aucun des besoins réels et criants auxquels le réseau scolaire est actuellement confronté. »

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

« Le projet de loi 40 ne respecte ni la charte canadienne, ni la charte québécoise, ni le principe constitutionnel qu'il ne peut y avoir de taxation sans représentation. »

Daniel Turp, Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

« Ce projet de loi constitue un danger d'inégalités à plusieurs égards et ne répond aucunement aux enjeux actuels en éducation. Plutôt que d'imposer une nouvelle réforme à la pièce et sans vision, le ministre Roberge devrait tendre l'oreille à celles et ceux qui font l'école : le personnel enseignant, le personnel de soutien et le personnel professionnel. »

Line Camerlain, première vice-présidente de la CSQ

« Notre système de gouvernance scolaire n'a pas besoin de changements si radicaux, nous demandons le retrait du projet de loi n° 40. »

Association des administrateurs des écoles anglophones du Québec

« La FQAFÉ est d'avis que c'est trop demandé aux parents que de participer à des comités et à des activités qui concernent directement leurs enfants dans leur école locale, ainsi que de songer à des conseils d'établissement et aux conseils d'administration des centres de services proposés. »

Carol Meindl, directrice générale, Quebec federation home & school association

« Aucun brassage de structures n'a apporté les économies et l'efficacité promises. Notre école publique mérite une vraie réflexion, avec tous les partenaires. Rien dans le projet de loi n° 40 n'améliore la réussite et la persévérance scolaires. »

Alain Fortier, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Pour tous ces enjeux touchant l'équité de notre école publique, la reconnaissance du personnel de l'éducation, la démocratie, les coûts, la représentativité, l'autonomie des régions, nous demandons au ministre de l'Éducation de ne pas déstabiliser le réseau. Prenons le temps de réfléchir ensemble à notre système d'éducation, pour la réussite des élèves.

Pour information

Caroline Lemieux, Directrice des communications, des affaires publiques et de la concertation régionale
FCSQ, 418 570-9716 – Anne-Marie Boucher, membre du Mouvement L'école ensemble, 514 568-5276 – Hélène St-Pierre, Conseillère aux communications, FAE, 514 297-3346 – Lyne Deschamps, Comité de parents CSDM, 514-919-3351 – Sébastien Marcil, Conseiller aux communications et aux relations de presse, CSQ, 438 356-4545 – Thierry Larivière, Conseiller aux communications à la CSN, 514-966-4380 – Kimberley Hamilton, Director of Communications and Special Projects/Directrice des communications et des projets spéciaux QESBA/ACSAQ, 514-919-3894